nicematin.com

Publié sur *Nice-Matin* (http://www.nicematin.com)

Les profs du privé défendent leur retraite à Nice

Par *Anonyme*
Créé le *12/12/2012 - 17:36*

Pas contents les profs des établissements du privé sous contrat d'association. Ce mercredi après-midi, et dans le cadre d'une action nationale, ils ont manifesté devant le rectorat de Nice pour demander un moratoire sur la réforme du régime additionnel de retraite.

Ayant le statut d'agents publics de l'Etat, ces profs du privé sous contrat cotisaient plus pour gagner moins que les profs du public. D'où la création en 2005 d'un régime additionnel pour combler ces différences.

"Une perte de 100€ par mois"

"Et c'est ce régime additionnel qui, pointé par la Cour des comptes, est aujourd'hui remis en cause, dénonce Laurent Lelaquet, secrétaire général du syndicat formation et enseignement privés-CFDT Côte d'Azur. *Le ministère de l'Education nationale entend modifier par décret, avec application au 1er janvier 2013, la règle de calcul de nos pensions. Soit pour les profs du privé une perte de 100 euros par mois."*

Une délégation de manifestants a été reçue par le directeur de cabinet du recteur de l'académie de Nice, Claire Lovisi.

URL source: http://www.nicematin.com/nice/les-profs-du-prive-defendent-leur-retraite-a-nice.1080843.html